



Pour un Enseignement  
Supérieur et une Recherche  
responsables

## **Tableau de correspondance entre le référentiel DD&RS 2021 et 2026**



## Objet du tableau de correspondance

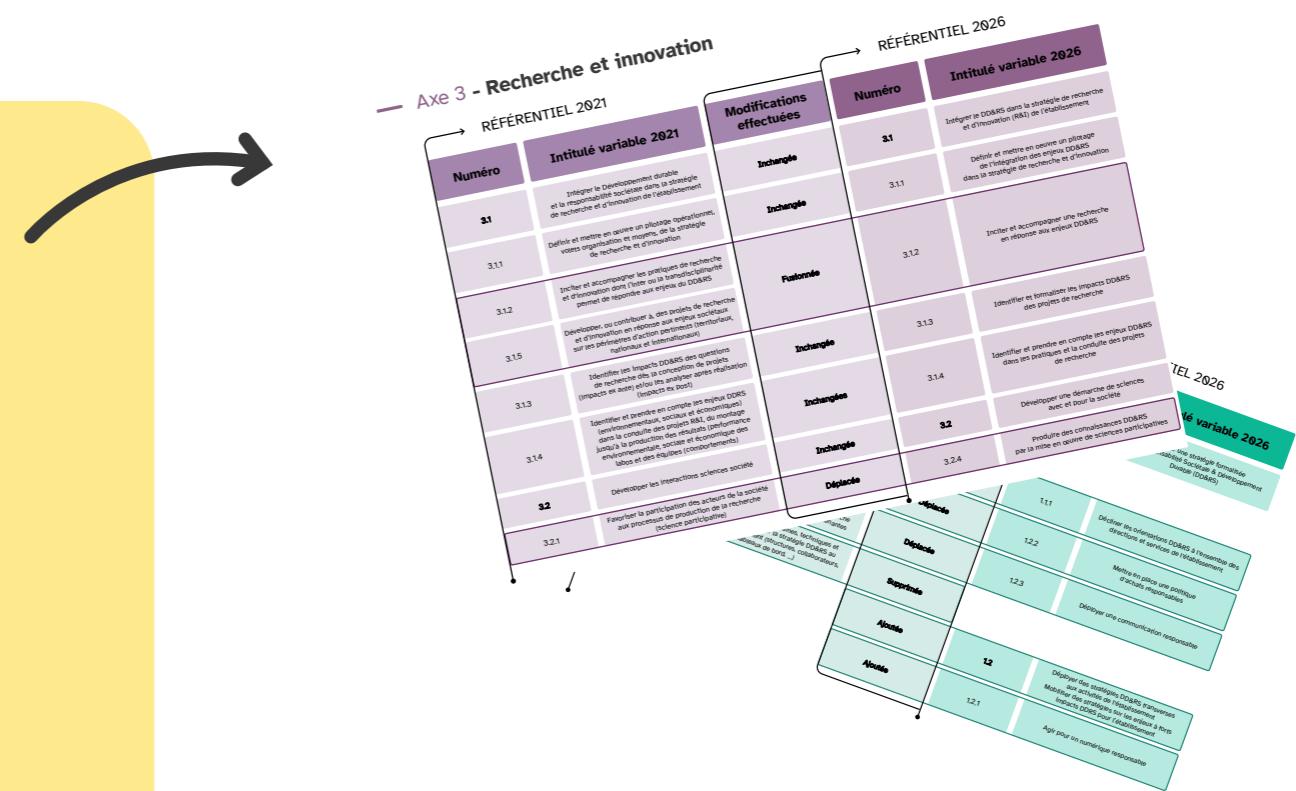
Ce tableau de correspondance vise à **accompagner les utilisateurs du label DD&RS dans la transition entre le référentiel 2021 et le référentiel 2026.**

Il permet de comprendre la nouvelle organisation du référentiel, de repérer les changements et de faire le lien entre les variables des deux versions.

Il met en évidence, de manière lisible et structurée, les variables **supprimées, ajoutées, fusionnées** ou **scindées**, ainsi que celles dont le fond reste **inchangé**, qu'elles aient conservé ou non leur numérotation.

À noter que, la révision du référentiel 2026 a conduit à **une reformulation générale des variables** afin d'en améliorer la clarté, la lisibilité et l'homogénéité. Ainsi, y compris pour les variables dites « inchangées », la rédaction a évolué sans modification de leur périmètre.

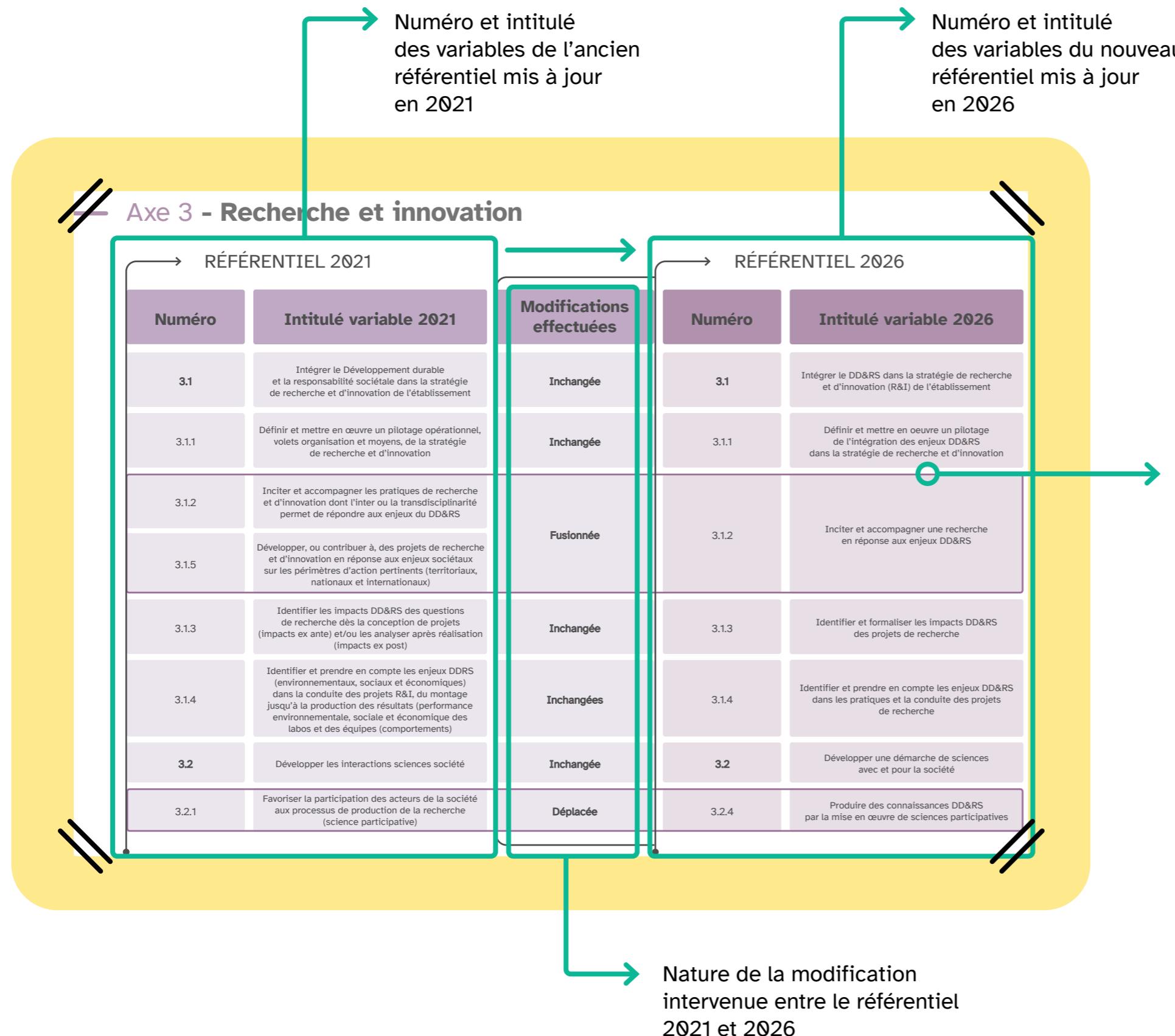
Ce tableau constitue donc un outil d'aide à la lecture et à la compréhension du référentiel 2026, il ne se substitue pas au référentiel lui-même, qui reste la référence pour l'auto-évaluation et la candidature au label DD&RS.



## Typologie des modifications effectuées

- **Inchangée** : contenu identique et numéro conservé mais intitulé reformulé
  - **Déplacée** : contenu globalement identique mais changement de place dans le référentiel et donc de numérotation
  - **Supprimée** : variable supprimée sans équivalent direct
  - **Remplacée** : variable supprimée mais couverte par une ou plusieurs nouvelles variables
  - **Ajoutée** : nouvelle variable en 2026
  - **Fusionnée** : plusieurs variables 2021 regroupées en une variable 2026
  - **Scindée** : une variable 2021 déclinée en plusieurs variables 2026

# Guide de lecture



# Axe 1 - Stratégie et gouvernance

→ RÉFÉRENTIEL 2021

Numéro	Intitulé variable 2021
--------	------------------------

1.1	Formaliser sa politique de Responsabilité Sociétale & Développement Durable (DD&RS) et l'intégrer à toute l'activité de l'établissement
-----	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

1.1.1	Définir sa stratégie et élaborer un plan d'actions en couvrant toutes les dimensions du DD&RS
-------	-----------------------------------------------------------------------------------------------

1.1.2	Intégrer la démarche à l'ensemble des services/directions de l'établissement et de ses activités fonctionnelles et opérationnelles
-------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

1.1.3	Mettre en place une politique d'achats responsables
-------	-----------------------------------------------------

1.1.4	Communiquer sur les objectifs, les pratiques et rendre compte des résultats de la démarche DD&RS auprès de toutes les parties prenantes
-------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

1.2	Déployer (ressources humaines, techniques et financières...) et piloter la stratégie DD&RS au sein de l'Etablissement (structures, collaborateurs, tableaux de bord, ...)
-----	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Modifications effectuées
--------------------------

Inchangée
-----------

Supprimée
-----------

Déplacée
----------

Déplacée
----------

Déplacée
----------

Supprimée
-----------

Ajoutée
---------

Ajoutée
---------

→ RÉFÉRENTIEL 2026

Numéro	Intitulé variable 2026
--------	------------------------

1.1	Adopter une stratégie formalisée de Responsabilité Sociétale & Développement Durable (DD&RS)
-----	----------------------------------------------------------------------------------------------

1.1.1	Décliner les orientations DD&RS à l'ensemble des directions et services de l'établissement
-------	--------------------------------------------------------------------------------------------

1.2.2	Mettre en place une politique d'achats responsables
-------	-----------------------------------------------------

1.2.3	Déployer une communication responsable
-------	----------------------------------------

1.2	Mobiliser des stratégies sur les enjeux à forts impacts DD&RS pour l'établissement
-----	------------------------------------------------------------------------------------

1.2.1	Agir pour un numérique responsable
-------	------------------------------------

# Axe 1 - Stratégie et gouvernance

→ RÉFÉRENTIEL 2021

→ RÉFÉRENTIEL 2026

Numéro	Intitulé variable 2021	Modifications effectuées	Numéro	Intitulé variable 2026
		Ajoutée	1.2.4	S'engager dans un usage responsable de l'IA
1.2.1	Affecter des moyens à la conduite du DD&RS	Déplacée	1.1.2	Affecter les moyens à la conduite de la stratégie DD&RS
1.2.2	Evaluer, analyser la performance de la démarche DD&RS	Déplacée	1.1.3	Evaluer l'efficacité de la démarche DD&RS
		Ajoutée	1.1.4	Développer les compétences des personnels pour la mise en œuvre de la stratégie DD&RS
1.3	Contribuer avec l'ensemble des parties prenantes (internes et externes) à la construction d'une société responsable conciliant les dimensions économique, sociétale et environnementale	Inchangée	1.3	Mobiliser pour engager des dynamiques de coopération en interne et externe
1.3.1	Sensibiliser et susciter l'adhésion de toutes les parties prenantes internes de l'établissement dans une dynamique de pratiques durables	Inchangées	1.3.1	Mobiliser et susciter l'adhésion de toutes les parties prenantes internes
1.3.2	Agir avec des réseaux d'acteurs nationaux et internationaux pour contribuer à faire évoluer les comportements et partager ses performances durables pour co-construire une société responsable	Remplacée	1.3.2	Agir et coopérer avec des réseaux d'acteurs locaux et/ou nationaux
1.3.3	S'engager sur ses territoires au travers de sa politique DD&RS	Remplacée	1.3.3	Agir et coopérer avec des réseaux d'acteurs internationaux

# Axe 2 - Enseignement et formation

→ RÉFÉRENTIEL 2021

Numéro	Intitulé variable 2021
2.1	Intégrer les problématiques de DD&RS dans les programmes et enseignements
2.1.1	Adapter les enseignements des cursus traditionnels : intégration des problématiques de DD&RS dans les programmes de la formation initiale, y compris des programmes d'apprentissage et d'alternance
2.1.2	Intégrer le DD&RS dans les programmes de formation continue
2.2	Favoriser et accompagner le développement des compétences en DD&RS des apprenant.e.s
2.2.1	Apprentissage à la mise en application des connaissances et compétences DD&RS dans tous les travaux et missions, y compris en entreprise.
2.2.2	Accompagnement et reconnaissance des initiatives étudiantes (hors formation) dans la réalisation de projets DD&RS (apprenant.e.s en cursus normal (formation initiale) ou apprenant.e.s tout au long de leur vie (formation continue)
2.3	Favoriser et accompagner le développement des compétences en DD&RS par les personnels acteurs de la formation et de la recherche (enseignant.e.s, enseignant.e.s-chercheurs/euses, doctorant.e.s...)
2.3.1	Incitation et soutien aux enseignant.e.s pour favoriser d'une part l'intégration du DD&RS d'autre part la transversalité des enseignements

Modifications effectuées	Numéro	Intitulé variable 2026
Inchangée	2.1	Intégrer les enjeux DD&RS dans les programmes et enseignements
Inchangée	2.1.1	Adapter les enseignements des formations initiales
Inchangée	2.1.2	Adapter les enseignements des formations continues
Inchangée	2.2	Assurer le développement des compétences DD&RS des apprenants
Inchangée	2.2.1	Développer la mise en application des compétences DD&RS dans les projets, stages ou missions d'alternance
Inchangée	2.2.2	Accompagner et reconnaître l'engagement étudiant
Inchangée	2.3	Favoriser et accompagner le développement des compétences DD&RS de la communauté enseignante
Inchangée	2.3.1	Inciter et soutenir les enseignants pour favoriser l'intégration du DD&RS et l'interdisciplinarité dans les enseignements

→ RÉFÉRENTIEL 2026

## Axe 2 - Enseignement et formation

→ RÉFÉRENTIEL 2021

Numéro	Intitulé variable 2021
2.3.2	Formation des futurs enseignant.e.s et/ou des doctorant.e.s aux enjeux et compétences DD&RS
2.4	Favoriser le développement d'une société de la connaissance respectueuse des principes du DD&RS
2.4.1	Développer et accompagner les démarches, méthodes et supports pédagogiques favorisant la diffusion et l'accès à la connaissance des parties prenantes
2.4.2	Ouvrir à l'international dans un objectif de co-développement (notamment avec les pays en développement) concernant les parties prenantes internes

Modifications effectuées	Numéro	Intitulé variable 2026
Inchangée	2.3.2	Former les doctorants aux enjeux et compétences DD&RS
Inchangée	2.4	Contribuer par la diffusion et le partage des connaissances DD&RS à la transformation de la société
Inchangée	2.4.1	Développer et accompagner la diffusion de la connaissance
Inchangée	2.4.2	Organiser des échanges et des programmes de formation à l'international répondant aux enjeux du DD&RS

→ RÉFÉRENTIEL 2026

# Axe 3 - Recherche et innovation

→ RÉFÉRENTIEL 2021

Numéro	Intitulé variable 2021
3.1	Intégrer le Développement durable et la responsabilité sociétale dans la stratégie de recherche et d'innovation de l'établissement
3.1.1	Définir et mettre en œuvre un pilotage opérationnel, volets organisation et moyens, de la stratégie de recherche et d'innovation
3.1.2	Inciter et accompagner les pratiques de recherche et d'innovation dont l'inter ou la transdisciplinarité permet de répondre aux enjeux du DD&RS
3.1.5	Développer, ou contribuer à, des projets de recherche et d'innovation en réponse aux enjeux sociétaux sur les périmètres d'action pertinents (territoriaux, nationaux et internationaux)
3.1.3	Identifier les impacts DD&RS des questions de recherche dès la conception de projets (impacts ex ante) et/ou les analyser après réalisation (impacts ex post)
3.1.4	Identifier et prendre en compte les enjeux DD&RS (environnementaux, sociaux et économiques) dans la conduite des projets R&I, du montage jusqu'à la production des résultats (performance environnementale, sociale et économique des labos et des équipes (comportements)
3.2	Développer les interactions sciences société
3.2.1	Favoriser la participation des acteurs de la société aux processus de production de la recherche (science participative)

Modifications effectuées	Numéro	Intitulé variable 2026
Inchangée	3.1	Intégrer le DD&RS dans la stratégie de recherche et d'innovation (R&I) de l'établissement
Inchangée	3.1.1	Définir et mettre en œuvre un pilotage de l'intégration des enjeux DD&RS dans la stratégie de recherche et d'innovation
Fusionnée	3.1.2	Inciter et accompagner une recherche en réponse aux enjeux DD&RS
Inchangée	3.1.3	Identifier et formaliser les impacts DD&RS des projets de recherche
Inchangées	3.1.4	Identifier et prendre en compte les enjeux DD&RS dans les pratiques et la conduite des projets de recherche
Inchangée	3.2	Développer une démarche de sciences avec et pour la société
Déplacée	3.2.4	Produire des connaissances DD&RS par la mise en œuvre de sciences participatives

→ RÉFÉRENTIEL 2026

# Axe 3 - Recherche et innovation

RÉFÉRENTIEL 2021

RÉFÉRENTIEL 2026

Numéro	Intitulé variable 2021	Modifications effectuées	Numéro	Intitulé variable 2026
3.2.2	Intégrer les résultats de la recherche/innovation et des expérimentations de terrain aux programmes de formation (initiale, continue et continuée) et enrichir la recherche par la contribution des apprenant.e.s	Supprimée		
3.2.3	Transférer les résultats de la recherche vers le monde socio économique et favoriser l'entrepreneuriat et l'innovation responsable en réponse aux enjeux sociaux	Scindée	3.2.2	Transférer les résultats de la recherche vers le monde socio économique
3.2.4	Diffuser les résultats de la recherche et de l'innovation vers le grand public	Déplacée	3.2.1	Favoriser l'entrepreneuriat et l'innovation* en lien avec le DD&RS
3.2.5	Aider à la décision en matière de politiques publiques (Etat et Collectivités) par l'accompagnement (expertise, conseil, remontée des attentes sociétales)	Inchangée	3.2.5	Diffuser les contributions de l'établissement en matière de recherche et d'innovation vers le grand public
3.3	Promouvoir et favoriser un dispositif de réflexion éthique au regard de l'exercice de la responsabilité de la recherche et de l'innovation	Inchangée	3.3	Accompagner les politiques publiques dans l'aide à la décision
3.3.1	Identifier et mettre en œuvre un environnement et des pratiques permettant le respect de l'intégrité scientifique dans la R&I	Inchangée	3.3.1	Promouvoir et favoriser un dispositif de réflexion éthique au regard de l'exercice de la responsabilité de la recherche et de l'innovation
3.3.2	Promouvoir une ouverture de la diffusion des savoirs et des données scientifiques prenant en compte les cadres réglementaires et les prescriptions de donneurs d'ordres en termes de science ouverte et d'ouverture des données	Inchangée	3.3.2	Assurer le respect de l'intégrité scientifique dans les démarches scientifiques, dans la recherche et l'innovation
				Favoriser la science ouverte

# Axe 4 - Gestion environnementale

→ RÉFÉRENTIEL 2021

Numéro	Intitulé variable 2021
4.1	Développer une politique de diminution des émissions de gaz à effet de serre et d'utilisation durable et de réduction de la consommation des ressources
4.1.1	Réduire les émissions et les pratiques émettant des gaz à effet de serre
4.1.2	Mettre en œuvre et intégrer des critères environnementaux, sociaux et de performance énergétique au regard des usages au cahier des charges sur le bâti
4.1.3	Mettre en place une gestion des déplacements des parties prenantes internes et une politique incitative de déplacements alternatifs
4.1.4	Mettre en place un management énergétique des établissements et des actions pour améliorer le comportement des parties prenantes internes
4.1.5	Réduire et optimiser la consommation d'eau
4.2	Développer une politique de prévention et de réduction des atteintes à l'environnement (dont les pollutions)
4.2.1	Améliorer la gestion des effluents liquides organiques (réduction, contrôle, traitement)
4.2.2	Réduire, ré-utiliser, recycler les déchets assimilés aux ordures ménagères

Modifications effectuées	Numéro	Intitulé variable 2026
Inchangée	4.1	Développer une stratégie de décarbonation des activités et de gestion durable des ressources
Inchangée	4.1.1	Réduire les émissions de gaz à effets de serre (GES)
Inchangée	4.1.2	Mettre en place une stratégie immobilière performante et responsable
Inchangée	4.1.3	Mettre en place et piloter un Plan de Mobilité
Inchangées	4.1.4	Mettre en place une stratégie énergétique
Inchangée	4.1.5	Gérer la ressource en eau
Inchangée	4.2	Développer une politique de prévention et de réduction des atteintes à l'environnement
Supprimée		
Déplacée	4.2.1	Gérer et valoriser les déchets ménagers

→ RÉFÉRENTIEL 2026

# Axe 4 - Gestion environnementale

→ RÉFÉRENTIEL 2021

Numéro	Intitulé variable 2021
4.2.3	Réduire, ré-utiliser, recycler, traiter les déchets dangereux et spécifiques (hors D.E.E.E) et d'effluents liquides dangereux
4.2.4	Réduire, ré-utiliser, recycler, traiter les D.E.E.E.
4.2.5	Réduire et optimiser les traitements de la pollution atmosphérique
4.3	Développer une politique en faveur de la biodiversité
4.3.1	Mettre en place une gestion durable et agir en faveur de la biodiversité (milieux naturels et cultivés, espaces paysagers et aménagés) sur les sites de l'établissement
4.3.2	Agir en faveur de la biodiversité (milieux naturels et cultivés, espaces paysagers et aménagés) à différentes échelles territoriales (locale et/ou nationale et/ou internationale) sur des sites extérieurs à l'établissement
4.4	Promouvoir une alimentation responsable accessible au plus grand nombre (sur l'ensemble de la chaîne de valeur «du champ à l'assiette»)
4.4.1	Mettre en place une démarche d'alimentation responsable au sein de l'établissement auprès des parties prenantes internes et des délégataires de gestion (maîtrise en propre de l'établissement)
4.4.2	Agir avec les parties prenantes externes pour promouvoir une alimentation responsable (influence de l'établissement)

Modifications effectuées	Numéro	Intitulé variable 2026
Inchangée	4.2.3	Gérer les déchets dangereux
Déplacée	4.2.2	Gérer et valoriser les DEEE
Déplacée	4.2.4	Gérer la qualité de l'air intérieure et extérieure
Inchangée	4.3	Développer une politique en faveur de la biodiversité
Inchangées	4.3.1	Protéger, valoriser et restaurer la biodiversité à l'échelle des campus
Inchangée	4.3.2	Protéger, valoriser et restaurer la biodiversité à l'échelle du territoire
Inchangée	4.4	Promouvoir une alimentation responsable
Inchangée	4.4.1	Mettre en place une démarche d'alimentation responsable au sein de l'établissement
Inchangée	4.4.2	Promouvoir une alimentation responsable avec les parties prenantes externes

→ RÉFÉRENTIEL 2026

# Axe 5 - Politique sociale

L'actuel axe 5 regroupe des variables très diverses sous le thème générique de la «politique sociale», sans distinguer clairement les actions en direction des personnels et celles en direction des apprenants.

La restructuration proposée vise à introduire une bipartition claire de cet axe :

- Bloc A : politique sociale envers les personnels : variables 5.1 et 5.2
- Bloc B : politique sociale envers les apprenants : variables 5.3 et 5.4

→ RÉFÉRENTIEL 2021		Modifications effectuées	→ RÉFÉRENTIEL 2026	
Numéro	Intitulé variable 2021		Numéro	Intitulé variable 2026
5.1	Favoriser une politique humaine et sociale d'égalité et de diversité au sein des personnels	Inchangée	5.1 - Bloc A	Favoriser une politique d'égalité et de diversité au sein du personnel
5.1.1	Mettre en place des actions en faveur de la parité dans le recrutement et la promotion des personnels, dans les fonctions managériales et de gouvernance, dans les instances représentatives des personnels	Déplacée	5.1.2 - Bloc A	Viser une égalité/équité professionnelle des genres
5.1.2	Mettre en place des actions en faveur de la diversité dans le recrutement et la promotion des personnels	Déplacée	5.1.1 - Bloc A	Promouvoir et mettre en œuvre la diversité pour le personnel
5.2	Favoriser et accompagner le développement des compétences, dont les compétences DD&RS, dans l'évolution des métiers	Supprimée		
5.2.1	Déployer une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences DD&RS dédiée aux personnels administratifs, des bibliothèques et techniques (fonctions support)	Supprimée		
5.2.2	Déployer une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences DD&RS des personnels dédiés à l'enseignement et/ou la recherche	Supprimée		

# Axe 5 - Politique sociale

→ RÉFÉRENTIEL 2021

Numéro	Intitulé variable 2021
--------	------------------------

5.3	Développer une politique de la qualité de vie dans l'établissement
-----	--------------------------------------------------------------------

5.3.1	Mettre en place une politique de prévention, de santé et de sécurité (personnels et/ou apprenant.e.s)
-------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------

5.3.2	Mettre en place une politique de qualité de vie sur le(s) site(s) de l'établissement
-------	--------------------------------------------------------------------------------------

5.3.3	Mettre en place une politique de qualité de vie au travail
-------	------------------------------------------------------------

5.4	Mettre en place une politique d'égalité des chances pour les apprenant.e.s
-----	----------------------------------------------------------------------------

5.4.1	Préparer la venue de futurs apprenant.e.s quels que soient leurs profils
-------	--------------------------------------------------------------------------

Modifications effectuées
--------------------------

Scindée
---------

Scindée
---------

Scindée
---------

Remplacée
-----------

Déplacée
----------

Remplacée
-----------

→ RÉFÉRENTIEL 2026

Numéro	Intitulé variable 2026
--------	------------------------

5.2 - Bloc A	Développer une politique de qualité de vie et conditions de travail dans l'établissement pour le personnel
--------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------

5.4 - Bloc B	Développer une politique de qualité de vie étudiante
--------------	------------------------------------------------------

5.2.1 - Bloc A	Mettre en place une politique de prévention sur la santé et la sécurité au travail
----------------	------------------------------------------------------------------------------------

5.4.4 - Bloc B	Agir pour la prévention et la santé des apprenants
----------------	----------------------------------------------------

5.4.1 - Bloc B	Offrir les infrastructures nécessaires à de bonnes conditions d'apprentissage
----------------	-------------------------------------------------------------------------------

5.4.2 - Bloc B	Donner accès à la culture et au sport
----------------	---------------------------------------

5.4.3 - Bloc B	Promouvoir et favoriser la vie associative
----------------	--------------------------------------------

5.2.2 - Bloc A	Développer l'accès du personnel à des services, espaces et activités favorisant le bien-être au travail
----------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------

5.3 - Bloc B	Favoriser une politique d'équité et de diversité pour les apprenants
--------------	----------------------------------------------------------------------

5.3.1 - Bloc B	Promouvoir l'égalité femme-homme chez les apprenants en amont et pendant la formation, lutter contre les violences sexistes et sexuelles et toutes les formes de discrimination
----------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

# Axe 5 - Politique sociale

→ RÉFÉRENTIEL 2021

Numéro	Intitulé variable 2021	Modifications effectuées	Numéro	Intitulé variable 2026
5.4.2	Développer des conditions d'études/formations favorables à la réussite des apprenant.e.s en situation de handicap	Déplacée	5.3.5 - Bloc B	Développer des conditions d'études favorables à la réussite des apprenants à besoins particuliers
5.4.3	Développer des conditions d'études/formations favorables à la réussite des apprenant.e.s internationa(les)ux	Déplacée	5.3.3 - Bloc B	Répondre à la diversité des besoins des étudiants internationaux
5.4.4	Développer des conditions d'études/formations favorables à l'ouverture sociale des établissements et à la réussite des apprenant.e.s	Déplacée	5.3.2 - Bloc B	Garantir l'égalité des chances et développer les réussites plurielles/la réussite plurielle en amont et pendant la formation
5.4.5	Favoriser l'insertion professionnelle des apprenant.e.s quels que soient leurs profils	Déplacée	5.3.4 - Bloc B	Favoriser l'insertion professionnelle des apprenants

→ RÉFÉRENTIEL 2026